

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2019

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Retrait de la délibération 2018-40 du 21 décembre 2018.

La séance est ouverte à 19 heures

Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, M. Bruno NICOLAS, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON, Maires-adjoints, Mme Simonne CADIX, Mme MAUNY Michèle, M. Olivier JOSSE, M. Christophe RICHARD, Mme Sandrine DERYCKE, Mme Nicole GUERNEVE, M. Philippe BOUILLAGUET, M. Pascal BOVIS.

Absents excusés : M. Pierre MARCILLE Maire-adjoint, M. Olivier SCHINTGEN, Conseiller municipal délégué, Mme Valérie BERNARD, (pouvoir à M. MARAIS), Melle Sarah STOEBNER, (pouvoir à Mme MAUNY), Mme Françoise MAGYAR, (pouvoir à M. BOUILLAGUET), M. Stéphane HUET, (pouvoir à M. BOVIS).

1. Désignation du secrétaire de séance.

Mme Simonne CADIX est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Fait à Vert le Grand, le 27 février 2019

Le Maire,



JC. QUINTARD

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2014-07 en date du 4 avril 2014.

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2017-28 en date du 7 juillet 2017.

CONSIDERANT que par délibération du 4 avril 2014, le Conseil Municipal a donné délégation au Maire pour exercer au nom de la commune de Droit de Prémption Urbain.

CONSIDERANT que par délibération du 7 juillet 2017, relative au Droit de Prémption Urbain le Conseil Municipal, dans son article 3 « Renouvelle et confirme la délégation du Conseil Municipal consentie au profit du Maire pour exercer au nom de la commune le Droit de Prémption.

CONSIDERANT que le Conseil Municipal n'avait pas à délibérer, la compétence ayant été déléguée au Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à 16 voix pour (J.C. Quintard, B. Nicolas, N. Sergent, T. Marais, MF. Pigeon, S. Cadix, M. Mauny, O. Josse, C. Richard, S. Derycke, V. Bernard, S. Stoebner, N. Guernevé, F. Magyar, P. Bovis, P. Bouillaguet) 1 voix contre (S. Huet).

De retirer la délibération 2018-40 du 21 décembre 2018 décidant d'acquérir un bien situé à Vert le Grand 3, rue de Montgravé.